



PRÉFET
DU CANTAL

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Contrat
d'Engagement
Jeune**

**1 an de contrat
d'engagement jeune
dans le Cantal**

Dossier de presse



Bilan dans le cadre des 1 an du dispositif

Le contrat d'engagement jeune (CEJ), rentré en vigueur le 1^{er} mars 2022, s'adresse aux **jeunes de 16 à 25 ans** révolus (ou 29 ans lorsqu'ils disposent d'une reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), qui ne sont pas étudiants, ne suivent pas une formation et présentent des difficultés d'accès à l'emploi durable. Mis en œuvre par pôle emploi et les missions locales, il remplace la « garantie jeunes ». Ce contrat est assorti d'une allocation financière mensuelle allant jusqu'à 520 euros par mois pour les jeunes ne bénéficiant pas de ressources suffisantes.

Depuis 1 an, le CEJ propose aux jeunes concernés par le dispositif un accompagnement sur-mesure, profondément renouvelé, dans la lignée du plan « 1 jeune, 1 solution », afin de leur permettre d'entrer plus rapidement dans l'emploi grâce à un niveau de services proposés aux jeunes inédits : plus de formations, plus d'ateliers d'aide à la recherche d'emploi, plus d'immersions en entreprise.

Grâce à ce **parcours entièrement individualisé de 6 à 12 mois**, un **accompagnement individuel, intensif**, et une **mise en activité de 15 à 20 heures** par semaine, le CEJ leur permet de construire un projet professionnel, de développer des compétences, de préparer une candidature, de prendre confiance en soi et de supprimer progressivement les freins périphériques à l'emploi.

PORTRAIT DE BÉNÉFICIAIRE - TOM, 22 ANS

Entré en CEJ en mars 2022, sans projet professionnel défini, Tom participe à plusieurs ateliers proposés par la mission locale et effectue 2 périodes de situation en milieu professionnel dans l'agroalimentaire et la mécanique. La mission locale a également pu l'accompagner dans la recherche d'un logement et d'un moyen de mobilité, facteurs favorisant son insertion professionnelle. En parallèle, Tom bénéficie de l'action santé menée par la mission locale.

Après un CDD en tant qu'agent d'entretien et des visites d'entreprises, Tom effectue une nouvelle période de situation en milieu professionnel à l'entreprise Graphi Styl'. Une offre d'emploi à la clé, il signe un contrat d'apprentissage de 2 ans avec le lycée Layette de Clermont-Ferrand pour passer un bac professionnel « réalisation de produits imprimés et pluri-médias ».

Depuis sa sortie du CEJ, le conseiller mission locale poursuit un accompagnement logement, gestion de budget, mobilité, santé afin de sécuriser le parcours et l'autonomie de Tom.

Au 31 janvier 2023 dans le Cantal, 639 jeunes ont signé leur CEJ, dont 269 à pôle emploi et 370 en missions locales. Dans le Cantal, le CEJ concerne 59,5 % de jeunes précédemment accompagnés par les opérateurs dont 9 % de mineurs. 44 % d'entre eux sont sans diplôme et 68,5 % ont moins de 22 ans.

Plusieurs solutions structurantes sont proposées aux bénéficiaires du CEJ afin de les accompagner et de favoriser leur insertion, telles que des ateliers collectifs ou des périodes de mise en situation en milieu professionnel. A l'issue du parcours, la période de stabilisation des jeunes est facilitée par le lien régulier maintenu avec chaque jeune par leur conseiller mais également par les démarches directes auprès des entreprises (ex : stages, job dating).

PORTRAIT DE BÉNÉFICIAIRE - KÉVIN 25 ANS

Sans diplôme et bénéficiaire du BRSA (accompagnement des jeunes bénéficiaires du RSA), Kévin est entré en CEJ en mars 2022. Il participe aux ateliers collectifs mensuels et s'inscrit en parallèle dans une auto-école afin de passer son permis B, qu'il obtient en août 2022.

Après l'obtention de son diplôme de sauveteur secouriste du travail, il participe à plusieurs jobs dating, et fin juin, il entreprend des démarches pour un contrat d'apprentissage dans le domaine de la réparation de cycles. Après une période de mise en situation en milieu professionnel dans l'entreprise Cycles Farges, Kévin signe en septembre 2022 son contrat d'apprentissage dans cette entreprise.

Dans le cadre des 1 an du CEJ, un événement national sera organisé à Paris le 31 mars 2023. Localement, un atelier proposé le 23 mars 2023 à 14h et organisé par la direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations (DDETSPP), en partenariat avec pôle emploi et les missions locales, permettra de faire le bilan du parcours, en présence de plusieurs jeunes et de leurs conseillers.

Les échanges se structureront autour de trois thématiques :

- Quelle compréhension et appréhension des 15/20 heures au lancement du CEJ ou avant d'entrer en parcours ?
- Quelles difficultés envisagées/rencontrées et quelles solutions ont été mises en place pour y remédier ?
- Après 1 an de déploiement / à l'issue / en cours de parcours CEJ, l'intensité de l'accompagnement et les solutions proposées semblent-elles pertinentes ?

PORTRAIT DE BÉNÉFICIAIRE - CHLOÉ 19 ANS

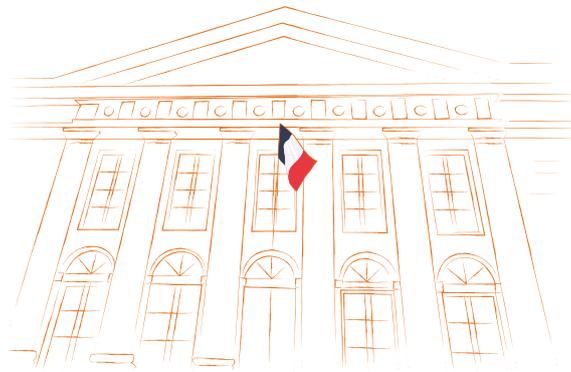
Chloé a arrêté son cursus scolaire après l'échec de son bac pro « gestion et administration ». Très réservée à son arrivée, les premiers accompagnements réalisés par pôle emploi se concentrent sur le développement de la confiance en soi et l'ouverture aux autres. Ainsi, progressivement, Chloé reprend confiance en elle et développe son projet professionnel, en identifiant notamment son potentiel en hôtellerie restauration.

Au cours des ateliers proposés par pôle emploi, Chloé développe ses compétences pour rédiger un CV et une lettre de motivation, et se prépare aux entretiens d'embauche.

Grâce à ce parcours, elle a pu débiter une formation en hôtellerie-restauration, qu'elle poursuit actuellement en alternance au restaurant La Mangoune.

« J'aime beaucoup ce que je fais en formation, surtout l'alternance entre le service et la cuisine. Cela me permet de voir deux choses différentes et par la suite de choisir vraiment ce qui me plaît le plus dans le domaine de la restauration. Il faut encore que je travaille sur ma timidité ».





PRÉFECTURE DU CANTAL
2 cours Monthyon - B.P. 529 - 15005 AURILLAC CEDEX
Tél. 04 71 46 23 00

www.cantal.gouv.fr
pref-communication@cantal.gouv.fr

